

Dossier 1 - Les travaux d'inventaire

Chap 3 – Les provisions - la variation des stocks

Objectifs : Etre capable de

171 **préparer les travaux de fin d'exercice**

- collecter les informations d'inventaire
- enregistrer les opérations de fin d'exercice
- identifier et corriger les anomalies
- établir l'état des créances douteuses
- déterminer les provisions pour dépréciation
- participer à l'évaluation des stocks



Sommaire

1) Les créances	2
a) Créances douteuses	2
b) La constitution de la provision	3
c) Les créances irrécouvrables.	3
d) L'ajustement des provisions pour dépréciation des créances douteuses	4
2) Les Valeurs Mobilières de Placement (VMP)	6
3) Les stocks	7
a) Les provisions pour dépréciation des stocks	7
b) La variation des stocks	8
4) Les provisions pour risques et charges à étaler	9
a) Les provisions pour litiges et amendes	9
b) Les provisions pour charges à étaler	10
5) Utilisation du tableur – état des créances douteuses	11
6) Synthèse les provisions et variations des stocks	12

1) Les créances

Vous travaillez dans l'entreprise Dubucq Sarl au service comptabilité. L'exercice comptable de cette entreprise coïncide avec l'année civile. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de planches à voile. Le taux de TVA applicable est le taux normal. Le 23 décembre 200N, les travaux d'inventaire sont commencés.

a) Créances douteuses

Vous disposez des informations suivantes :

ANNEXE 1

411.034 CLIENT MARTIN					
DATES	LIBELLES	LETTRAGE	DEBIT	CREDIT	SOLDES
21.01.	fact. D120		985,62		985,62
15.04.	fact. D134		1023,46		2009,08
25.05.	chèque 1234			985,62	1023,46
21.06.	fact. D145		641,37		1664,83
27.07.	chèque 1540			1664,83	0,00
19.08.	fact. D596		1130,22		1130,22

T.A.F : 1° Procéder au lettrage du compte Martin - ANNEXE 1

ANNEXE 2

<p>Cabinet DUPONT <i>HUISSIER</i></p> <p>Objet : créance Martin</p> <p>.....</p> <p>Après expertise, nous vous informons que l'entreprise Martin est en redressement judiciaire. Un plan de redressement sera prochainement établi.</p> <p>.....</p>	<p>DUBUCQ Sarl</p> <p>le 22 Décembre</p>
---	--

Document 1 : Les créances douteuses

Art. 651 du F. Lefebvre : ...tant que la créance n'est pas irrécouvrable, elle demeure au bilan (au compte 416) et la TVA ne peut être récupérée.

DATE : _____		TICKET
PIECE : _____		DOCUMENT : _____
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT
TOTAUX		



Le client Martin étant douteux, il faut virer le montant de sa créance dans le compte des clients douteux !

b) La constitution de la provision

Document 2 : La provision (principe)

Art. 591 du F. Lefebvre : Une provision pour dépréciation doit être constatée dès qu'apparaît une perte probable. Le montant de cette provision est à apprécier compte tenu des circonstances et du principe de prudence. Elle est déterminée H.T... Une estimation forfaitaire est admise par la doctrine comptable à condition qu'elle soit faite avec une approximation suffisante.

Document 3 : Comptabilisation des provisions

Art. 650 du F. Lefebvre : Les charges et produits résultant des créances douteuses et irrécouvrables peuvent avoir le caractère d'une charge d'exploitation : compte 68174 "Dotations aux provisions pour dépréciation des créances"

La provision constituée est portée au crédit du compte 4916 "Provisions pour dépréciation des créances".



Pour le client Martin, je pense qu'il convient d'effectuer une provision de 50 % de sa créance.

DATE : _____		TICKET
PIECE : _____		DOCUMENT : _____
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT
TOTAUX		

Calcul de la provision à réaliser :

c) Les créances irrécouvrables.

Document 6 : Les créances irrécouvrables - La reprise de la provision

Une créance irrécouvrable est une créance dont le recouvrement (l'encaissement) est perdu.

Art. 652 du F. Lefebvre : La perte étant limitée au montant H.T de la créance,... la créance irrécouvrable est créditée au compte 416 "Clients douteux" ou 411 si elle n'avait pas été portée au 416 pour solde, par le débit : du compte 654 pour le montant hors TVA, du compte 44551 "TVA à décaisser" pour le montant de la TVA.

Corrélativement si une provision pour créances douteuses a été constituée, elle est débitée au compte 491 pour solde par le crédit du compte 78174 "Reprises sur provisions pour dépréciation des créances".

ANNEXE 3

Cabinet DUPONT	
<u>HUISSIER</u>	
Objet : créance Martin	DUBUCQ Sarl
.....	le 24 Décembre N+1
Après expertise, il nous paraît que votre créance de 1130,22 € TTC, sur l'entreprise Martin est totalement et définitivement irrécouvrable.	
.....	

(Suite thème 1) A la clôture de l'exercice N+1, on vous remet le courrier – ANNEXE 3.



Tu vas régulariser dans les comptes la créance de Martin à l'aide de la documentation

Analyse du problème :

Conséquences :

DATE : _____		TICKET
PIECE : _____	DOCUMENT : _____	
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT
TOTAUX		

DATE : _____		TICKET
PIECE : _____	DOCUMENT : _____	
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT
TOTAUX		

d) L'ajustement des provisions pour dépréciation des créances douteuses

Vous disposez de l'état des créances. Vous êtes chargé de la régularisation.

ANNEXE 4

ETAT des CREANCES DOUTEUSES au : 31.12.N							
NOM du CLIENT	CREANCE T.T.C	TAUX de TVA	CREANCE H.T	PROV. EFFECTUEES au : 31.12.N-1		VERSEMENTS DANS L'ANNEE	OBSERATIONS
				TAUX	MONTANT		
BARON	3 767,40	19,60%	3 150,00	40,00%	1 260,00	1 757,40	porter la provision à 90 %
CORDIER	2 046,70	5,50%	1 940,00	50,00%	970,00	426,50	porter la provision à 30 %
BOUVIER	3 289,00	19,60%	2 750,00	30,00%	825,00	0,00	totalément insolvable
TOTAUX	9 103,10		7 840,00		3 055,00	2 183,90	

NOTE de SERVICE : Le client DEMULDER doit être considéré comme nouvellement douteux. On ne pense récupérer que 30% de sa créance, qui est de 897 € TTC.

Document 7 : Mettre à jour l'état des créances douteuses

Les versements reçus des clients au cours de l'exercice, sont considérés comme étant TTC. De ce fait, ils doivent être déduits de la créance TTC avant de calculer la provision.

- lorsque l'on doit augmenter la provision existante, on fait une dotation.
- lorsque l'on doit diminuer la provision existante, on fait une reprise.
- lorsqu'un client est irrécouvrable, la provision (si elle existe) doit être totalement reprise.

2) Les Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

Document 1 – Provision pour les VMP

La provision doit constater la perte probable de valeur donc pour les VMP : la - value latente uniquement.

Pour obtenir le compte des provisions, il suffit de placer un 9 en seconde position.

Les Actions sont comptabilisées en 503, les obligations en 506 au débit et les provisions en 5903 et 5906. Les dotations aux prov. pour dépréciation des VMP sont comptabilisées au débit du compte 6866 et les reprises au crédit du compte 7866.

Si la provision N-1 est supérieure à la moins value latente alors il faut réajuster par une reprise de la différence. Dans le cas contraire il faut effectuer une dotation

A la clôture de l'exercice le portefeuille des titres de l'entreprise est le suivant.

N°	Nature	Désignation des titres	Acquisition				Cours 31/12/N				Ajustement 31/12/N			
			Dat	Quanté	PHT	Var	PHT	Var	Mrs Vtes	Rs Vtes	Provision 31/12/N	Dotation	Reprise	
1	Actions	Real	15/01/N	50	150	7600	135	8150		550	230€		230€	
2	Actions	Regt	21/01/N	80	156	12880	125	9800	2880		242€		45€	
3	Actions	Fids	01/01/N	30	195	5850	170	5100	550		157€	400€		
4	Actions	Acad	10/01/N	40	245	11800	190	7600	4000		- €	4000€		
5	Actions	Ent	18/01/N	50	275	13750	184	9400	4550		- €	4550€		
6	Actions	Torn	21/01/N	60	236	14160	248	14280		420	- €			
7	Oblig	BNP 2%	10/01/N	10	2000	20000	1455	14550	1450		12500€		184€	
8	Oblig	BNP 5%	15/01/N	5	3000	15000	2400	12400	2500		- €	2500€		
									Taux	28130	10670	1562€	11253	271€
									+ ou - Vale					
									Glob					

Votre collègue vous demande :



Je voudrais que tu me détermines les + ou - values latentes sur nos VMP

Ensuite tu procèdes à l'ajustement des provisions sur les VMP dans nos comptes

T.A.F : 2° Comptabiliser la dotation et la reprise sur provision des VMP.

DATE : _____		TICKET
PIECE :	DOCUMENT : _____	
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT
TOTAUX		

DATE : _____		TICKET
PIECE :	DOCUMENT : _____	
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT
TOTAUX		

3) Les stocks

a) Les provisions pour dépréciation des stocks

Document 1 – Les provisions sur les stocks

Si la valeur d'un stock d'articles baisse suite à une baisse du cours (valeur sur le marché) il convient de réaliser une provision qui sera comptabilisée dans le crédit du compte 39... Provision sur les stocks de ... par le débit du 6817 Dotations aux prov. Pour dépréciation des éléments de l'actif.

Au contraire si le cours des articles remonte, il convient alors d'effectuer une reprise de la provision existante par le débit du compte 39... et au crédit le compte 7817 Reprise sur provisions dépréciation des éléments de l'actif.

Sachant que le cours du bois à remonter cette année, la provision existante n'a plus lieu d'exister.
Par contre le lot de planches Louisiane doit être provisionné pour un montant total de 700 €
Tu vas donc dans un 1^{er} temps régulariser sur un bordereau des OD les provisions pour dépréciation des stocks



ANNEXE 1

N° COMPTE	INTITULE DU COMPTE	DEBIT	CREDIT
.....			
311	Stock de bois	3 070,00 €	
312	Stock de voiles	3 425,00 €	
320	Stock de fournitures	750,00 €	
3551	Stock d'Acadie	4 510,00 €	
3552	Stock de Louisiane	14 290,00 €	
3911	Provision Stock de Bois		320,00
39552	Provision Stock de Louisiane		450,00

Calcul de l'ajustement des provisions sur les stocks :

- A) Stock de bois
- B) Stock de planches Louisiane

T.A.F : 1° Comptabiliser l'ajustement des provisions sur les stocks

JOUR	CODE JOURNAL AL	N° PIECE	N° COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT

b) La variation des stocks

Document 2 : Le compte de résultat de l'exercice

Document établi à la clôture de l'exercice comptable, après inventaire. Le compte de résultat doit refléter toutes les charges et tous les produits de l'exercice. De ce fait, les achats de l'exercice non consommés, donc stockés seront annulés par la variation des stocks.

Document 3 : la variation des stocks de matières, fournitures et marchandises.

Art. 801.1 et 801.2 du F. Lefebvre. A la clôture de l'exercice, après avoir procédé à l'inventaire extra-comptable..., la variation des stocks (différence de la valeur du stock entre le début et la fin de l'exercice), est obtenue par :

- a) l'annulation du stock initial au crédit des comptes 31, 32, ou 37, par le débit du compte 603 "variation des stocks".
- b) la constatation du stock final au débit du compte 31, 32, 37 par le crédit du compte 603.

Document 4 : la variation des stocks de produits et en-cours (comptes 35...)

Art. 645.1 du F. Lefebvre. Le stock initial est annulé par le débit ...du compte 713 "Variation des stocks en-cours de production, produits". Le stock final ... est constaté par le crédit du compte 713.

Suite du thème : Vous devez régulariser les stocks. Vous disposez des informations des ANNEXES 1 et 2

ANNEXE 2

Inventaire du magasinier - Valeur au 31.12 N

Stock de bois	3 160,00
Stock de voiles	3 260,00
Stock de fournitures	625,00
Stock d'Acadie	3 120,00
Stock de Louisiane	16 420,00

Il s'agit de l'inventaire physique des stocks = stock final

Calcul des variations des stocks :

- A) Stock de bois
- B) Stock de planches Louisiane

T.A.F : 2° Comptabiliser la variation des stocks

JOUR	CODE JOURNAL AL	N° PIECE	N° COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT

4) Les provisions pour risques et charges à étaler

a) Les provisions pour litiges et amendes

Document 1 – Les provisions pour risques : litiges et amendes

En prévision d'une perte probable à caractère exceptionnel comme par exemple la perte d'un procès et donc le versement possible d'une indemnité, il convient de réaliser une provision.

Lors de la création de la provision le compte 6815 "Dotation aux provisions d'exploitation est débité par le crédit du compte 151 "Provisions pour risques" ou un sous compte (ex 1514 pour les amendes ou 1511 pour les litiges). Lorsque le "risque" (donc la charge) se produit la provision (compte 151) fait l'objet d'une reprise totale par le crédit du compte 7815 "Reprises sur provisions d'exploitation"

Cas 1 - En 201N, nous avons fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'estimation du redressement est de 1500 €. Nous n'avons pas encore eu la confirmation de l'administration fiscale

Cas 2 - En 200N-1, nous avons provisionné pour 500 € le risque d'une amende suite à un contrôle de l'inspection du travail. Nous avons reçu et comptabilisée l'amende de 310 € le 15/4/200N.

Cas 3 – Depuis octobre dernier, nous sommes en litige avec un client. Le jugement sera rendu prochainement et nous pensons perdre le procès. Dans ce cas, nous serions contraints de verser à ce client une somme de 2000 € en dédommagement.

T.A.F : 1° A l'aide de la documentation ci-dessus, procéder à l'analyse puis à l'ajustement des provisions pour risques sur ce bordereau.

<p>Cas 1 :</p> <p>Cas 2 :</p> <p>Cas 3 :</p>
--

NOM DE L'ENTREPRISE :				CODE ENTREPRISE :		
				MOIS DE		
JOUR	CODE JOURNAL	N° PIECE	N° COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT

b) Les provisions pour charges à étaler

Document 2 – Les provisions pour dépenses de gros entretien à étaler sur plusieurs exercices
 La création de cette provision a pour objectif de répartir une charge future (importante en général) sur plusieurs exercices.

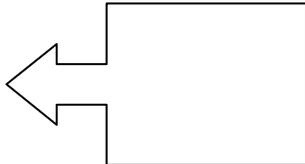
Lors de la création de la provision le compte 6815 "Dotation aux provisions d'exploitation est débité par le crédit du compte 1572 "Provisions pour gros entretien et grande révision". Le compte est soldé à la fin de la période (réalisation des travaux) par le crédit du compte 7815 et le débit du compte 1572.

Exemple : Nous devons réaliser tous les trois ans des travaux d'entretien et de sécurité du local : le coût de l'opération serait de 9000 € HT. La prochaine révision a lieu dans trois ans. Nous souhaitons étaler cette charge sur les exercices 200N, N+1 et N+2

T.A.F : 1° Comptabiliser la provision à réaliser au cours de ces trois années.

DATE : _____		TICKET	
PIECE : _____		DOCUMENT : _____	
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT	
TOTAUX			

Calcul de la provision à réaliser



DATE : _____		TICKET	
PIECE : _____		DOCUMENT : _____	
IMPUTATION	DEBIT	CREDIT	
TOTAUX			

Suite : Le 25/9/N+3, les travaux d'entretien sont réalisés pour un montant de 9650 € HT. La provision n'a plus lieu d'exister.

T.A.F : 2° Comptabiliser la reprise de cette provision

5) Utilisation du tableur – état des créances douteuses



Lancer le tableur et rappeler le classeur (fichier) nommé cad-tab-prov-clients dans le dossier « Public »

ETAT des CREANCES DOUTEUSES au :						31.12.N		
NOM du CLIENT	CREANCE T.T.C	TAUX de TVA	CREANCE HT	PROV. A EFFECTUER au : 31.12.N		PROVISION EXISTANTE AU 31.12.N-1	A JUSTEMENT AU 31.12.N	
				TAUX	MONTANT		DOTATION	REPRISE
EXEMPLE	11 960,00	19,60%	10 000,00	90%	9 000,00	5 000,00	4 000,00	
	TTC / 1.196		HT x taux			Si A effectuer > Prov existante		Si A effectuer < Prov existante
TOTAUX								

Somme automatique

Sauvegarder votre travail dans votre dossier personnel sous un nom significatif

Achever le tableau sur le modèle ci-dessus :

- Saisir le contenu des cellules
- Mettre les bordures

Automatiser le calcul des provisions en suivant les indications ci-dessus.

Mettre en forme le document :

- format paysage,
- utiliser des couleurs pasteltes différentes pour distinguer les colonnes,
- police times new roman, taille 12,
- ajuster les largeurs de colonnes et les hauteurs des lignes

Effectuer la mise en page :

- centrer le tableau sur la feuille,
- saisir l'entête et le pied de page,
- insérer la date et le nom de sauvegarde du fichier en pied de page

Tester votre travail en reproduisant un état des créances et en l'imprimant.

6) Synthèse les provisions et variations des stocks

Principe : La provision = perte probable
 Dotation = augmentation de la provision
 Reprise = diminution de la provision

a) Les créances

411	Le client devient douteux	1196,00	
416			1196,00
654	Le client est irrécouvrable	1000,00	
44551	ou insolvable : liquidation	196,00	
416	judiciaire		1196,00
68174	Dotation aux prov. Pour depréc.	250,00	
4916	des créances clients		250,00
4196	reprises aux prov. Pour depréc.	420,00	
78174	des créances clients		420,00

Montant du tableau d'ajustement des prov. Des clients

b) Les VMP

6866	Dotation aux prov. Pour depréc.	505,00	
5903	des actions		320,00
5906	des obligations		185,00
7866	Reprises aux prov. Pour depréc.		415,00
5903	des actions	165,00	
5906	des obligations	250,00	

c) Les stocks

603	Annulation S.I m/ses + matières	40650,00	
310			15800,00
370			24850,00
603	Stock Final m/ses + matières		48590,00
310		18745,00	
370		29845,00	
713	Annulation S.I de produits	34850,00	
350			34850,00
713	Stock Final de produits		28950,00
350		28950,00	

d) Provisions pour risques

Ecriture à saisir lorsque le risque est survenu

6815	Dotation aux provisions pour	3500,00	
1511	litiges		1500,00
1514	amendes		2000,00
7815	Reprise aux provisions pour		3500,00
1511	litiges	1500,00	
1514	amendes	2000,00	

e) Provisions pour charges à étaler

6815	Dotation aux provisions pour	1500,00	
1572	Charges à étaler sur + exercices		1500,00

Ecriture à saisir sur plusieurs exercices ex. sur trois ans

7815	Reprise aux provisions pour		4500,00
1572	Charges à étaler sur + exercices	4500,00	

Ecriture à saisir à la fin des trois ans = 3 x 1500 = 4500